

Eduquer à l'environnement et au développement durable



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 17/10/2012

Les préconisations du CESE

Une meilleure compréhension des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment ceux de la biodiversité, passe par une évolution pluridisciplinaire des programmes scolaires et vers une plus grande transversalité, dans une approche intégrée des problèmes.

Dans deux de ses avis rendus sur saisine gouvernementale, « [La biodiversité, relever le défi sociétal](#) » (présenté par Marc Blanc au nom de la section de l'environnement) et « [Bilan du Grenelle de l'environnement, pour un nouvel élan](#) » (présenté par Pierrette Crosemarie au nom de la commission temporaire), le Conseil a recommandé de faire de l'éducation à l'environnement, et au-delà, au développement durable, un élément essentiel du parcours qui commence dès l'enfance et se poursuit, pour s'en tenir à la jeunesse, jusque dans l'enseignement supérieur.

Ces deux avis insistent surtout sur la mobilisation de l'éducation nationale, qui a déjà réalisé des efforts importants dans l'enseignement primaire et secondaire, pour qu'elle les accroisse dans l'enseignement supérieur, en faveur de la formation des enseignants.

Parmi les acteurs à encourager, les avis ciblent les espaces de concertation qui développent des synergies entre acteurs pour promouvoir concrètement l'éducation au développement durable. Le CESE souhaite voir se développer des partenariats entre les académies et les acteurs locaux (collectivités, associations...) dans un cadre défini par l'éducation nationale. Il souhaite également que la prise en compte du développement durable dans l'enseignement supérieur concerne enfin tous les cursus.